MINISTERE DE L'AGRICULTURE
.=.=.=.=.=.=.=.=.=.
SECRETARIAT GENERAL
.=.=.=.=.=.=.=.=.=.

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi
.=.=.=.=.=.=.=.=.=.

DECISION N°09-00044/MA-SG

PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DEVANT ANIMER LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DE FORMATION AGRICOLE CONTINUE DE LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

VU la Constitution ;
VU la Loi N°06-045 du 05 septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole ;
VU le Décret N°07-066/P-RM du 23 février 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement ainsi que le détail de la composition du Conseil Supérieur de l'Agriculture ;
VU le Décret N°07-383/P-RM du 03 octobre 2007 modifié portant nomination des membres du Gouvernement ;
VU les recommandations du Comité Exécutif National ;

DECIDE :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont désignées au sein du Groupe de Travail devant animer le processus de mise en œuvre des dispositions de formation agricole rurale de la loi d'orientation Agricole. Il s'agit de :

Au titre de l'Administration

- **Monsieur Abdrhamane CISSE**, Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture ;
- **Madame DOUMBIA Hawa DOLO**, Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- **Monsieur Emile DEMBELE**, Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ;
- **Monsieur Idrissa M. HAIDARA**, Ministère des Logements, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme ;
- **Monsieur Chirfi Moulaye HAIDARA**, Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- **Monsieur Boya DEMBELE**, Magistrat, Conseiller Technique au Ministère de la Justice, Garde des Sceaux ;
- Monsieur Djimé SOUMARE, Conseiller Technique au Ministère de l'Energie, des